



A.S 2024

Nouveautés !

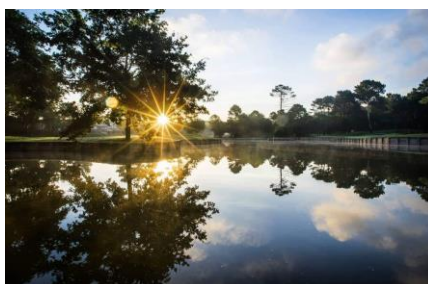
Afin de simplifier et de fidéliser nos membres A.S, nous avons mis en place avec l'accord du golf de Seignosse, **un nouveau fonctionnement** pour cette nouvelle année que nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous.

Les inscriptions 2024
sont ouvertes !

Adhésion : 45€



Cliquez ↑




resonance
GOLF COLLECTION

A quoi sert l'association sportive ?

- ❖ A contribuer à l'animation du club
- ❖ A organiser les compétitions et animations tout au long de l'année
- ❖ A organiser les rencontres sportives et/ou amicales avec d'autres clubs.
- ❖ A organiser des sorties pour découvrir d'autres golfs
- ❖ A mettre une politique sportive pour tous
- ❖ A former des jeunes à travers son école de golf.
- ❖ A organiser et soutenir nos équipes au niveau régional et National
- ❖ A organiser un Grand Prix National
- ❖ Et bien d'autres choses 😊

Comment se financent les budgets de l'association sportive ?

Pour ce faire, elle a besoin de financer ces activités. Ce sont entre autres les **cotisations** des membres de l'AS qui lui permettent de faire face à ses dépenses. Il y a aussi les droits de jeu des compétitions

Plus il y a d'adhérents et de compétitions, plus l'AS peut proposer d'activités et plus soutenir les équipes fédérales ou amicales.

Grace à ces financements, notre association sportive, représentée bénévolement par 12 membres du comité et Présidée par Régis Bleze Pascau, organise et soutient chaque année :

- ❖ + de 35 compétitions.
- ❖ Une Quinzaine d'animations pour tous les niveaux (y compris les débutants à travers les 24/54)
- ❖ 16 équipes dames et messieurs en local, régional et National
- ❖ Plusieurs sorties en groupe
- ❖ Une école de golf de 60 jeunes âgés entre 6 et 18 ans
- ❖ ...

Il est important de préciser que l'équipe 1 est en très grande partie financée par le groupe Résonance golf collection, partenaire officiel de l'association sportive.

Quelles sont les nouveautés de 2024 ?

Comme indiqué au début de ce document, afin de simplifier et de **fidéliser** nos membres A.S, nous avons mis en place avec l'accord du golf de Seignosse, **un nouveau fonctionnement** qui devient obligatoire pour cette nouvelle année.

Les avantages et les nouveautés

- ❖ **Priorité absolue** aux membres A.S sur les inscriptions aux compétitions par rapport aux non-membres.
(Voir règlement ci-dessous)
- ❖ **Avantages financiers** en tant que membre AS par rapport aux non-membres :
 - Tarif par compétition pour un membre A.S : **10€**
 - Tarif par compétition pour un non-membre A.S : **20€**

➡ **Votre cotisation est remboursée en seulement 4 compétitions !**
- ❖ **Exclusivité de participation** aux animations et sorties
- ❖ **Avantages financiers** et priorité absolue sur des compétitions telles que le AM-AM du grand prix.

Nouveau règlement des compétitions (obligatoire)

A compter d'aujourd'hui, toutes les inscriptions se feront via le site de l'association sportive : <https://www.asgolfseignosse.com/competitions> Avec un paiement par CB sécurisé.

- ❖ Les inscriptions seront ouvertes pour toutes les compétitions à partir du samedi (J-8) **sur le site de l'AS** et resteront ouvertes jusqu'à la veille de la compétition (J-1 : 9 h).
- ❖ Les joueurs non-membres AS sont, dans un premier temps, inscrits sur une liste d'attente et leur participation sera confirmée via la publication des départs présente sur le site de la FFG et du site de l'AS Golf de Seignosse à J-1 (après-midi).
- ❖ Les compétitions sont ouvertes à tous les joueurs qui le souhaitent, à jour de leur licence FFG au moment de leur demande d'inscription.
- ❖ Annulation : les annulations sont possibles jusqu'à J-1 9 h en faisant un mail à vbs.golf@orange.fr : le remboursement sera effectué dans la journée. Toute demande d'annulation reçue postérieurement et/ ou via un autre canal ne fera pas l'objet de remboursement (sauf cas de force majeure justifié)

Programme des compétitions

Un programme provisoire (80 % de son contenu) sera présenté à compter du 20 janvier prochain sur notre site internet dans la page « calendrier ».

L'ajout de nouvelles compétitions sera effectué en live au fur et à mesure.

Nouveauté : Un championnat du club en formule MATCH PLAY en hiver (pour tous les niveaux en NET) va être mis en place, le championnat du club « classique » reste bien sur présent fin août 2024.

Nouveauté : Cette année nous fêterons les 35 ans du golf de Seignosse avec une compétition et un dîner de gala.

Toutes les autres informations sur notre ASSOCIATION SPORTIVE vous seront présentées lors de l'assemblée générale prévue le samedi 03 février 2024 à 15 h au golf de Seignosse.

Avec un peu d'avance toute notre équipe vous souhaite une merveilleuse année golfique !

L'équipe à votre service * jusqu'au 3 février 2024



Régis Bleze Pascau
Président



Philippe Viargues
Vice-président



Véronique Boucheres
Trésorière



Corinne Theux
Membre du bureau



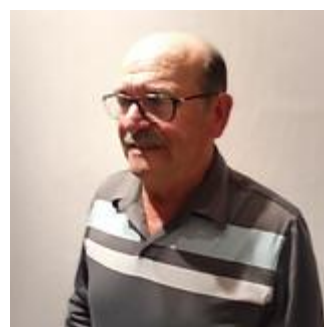
Maité Bombezin
Membre du bureau



Philippe Barros-Tastets
Secrétaire général



Philippe Baris
Membre du bureau



Michel Blaizat
Membre du bureau



Daniel Chaubard
Membre du bureau



Patrick Fontaine
Membre du bureau



Francois Chipot
Membre du bureau



Michel Bergey
Président d'honneur

<https://www.asgolfseignosse.com/>

